

# Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes

## Service des Ressources Humaines



# Bilan Social 2015



ENSCR  
11 allée de Beaulieu - CS 50837 - 35708 Rennes Cedex 7  
Tél. : (33) 02 23 23 80 00 - Fax : (33) 02 23 23 81 99 -  
[www.ensc-rennes.fr](http://www.ensc-rennes.fr)



# Avant-propos

*Cette année restera dans l'histoire de l'ENSCR comme l'année des premiers aboutissements pour deux projets d'envergure de notre établissement : l'obtention de la certification ISO 9001 et l'exercice des responsabilités et compétences élargies. Ces évolutions majeures sont le fruit de l'engagement et du professionnalisme de toute une école dont les compétences sont reconnues au-delà de nos murs, comme en témoignent également les nombreuses promotions de personnels obtenues en 2015.*

*S'agissant des ressources humaines, doter l'ENSCR d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences a été au cœur de notre projet stratégique et du contrat quinquennal qui se termine. Le pilotage de ces ressources a été confronté pour la première fois à la réalité d'une gestion autonome. Au final, cet exercice aura été celui de l'équilibre. Stabilité dans la consommation des emplois et stabilité des dépenses de personnel. Cette gestion maîtrisée a toutefois permis la revalorisation indemnitaire des titulaires BIATSS, le financement de l'augmentation du nombre d'attributaires de la prime d'encadrement doctoral et de recherche, ainsi que le versement d'une indemnité exceptionnelle de fin d'année aux personnels contractuels.*

*Le bilan social 2014 avait mis en lumière la nécessité d'apporter une attention toute particulière à la formation des agents. La photographie présentée dans cette édition, est le reflet de la volonté de développer des compétences internes et est un gage de notre démarche d'amélioration continue.*

*L'année 2016 sera l'année de la réflexion concernant les axes stratégiques de l'ENSCR pour la prochaine contractualisation. Confortés dans la gestion administrative et financière des ressources humaines, notre ambition sera de la consolider encore et de mettre l'accent sur la qualité de vie au travail des personnels. Notre objectif est de faire vivre l'esprit d'évolution qui nous anime tous, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et techniques. Cette volonté d'excellence est mise au service de la réalisation des missions de notre école.*

**Professeur Pierre LE CLOIREC,  
Directeur de l'ENSCR**

## I. Effectifs

I-1 Décompte général des Equivalents Temps Plein Travaillés (ETPT)	page 3
I-2 Décompte des ETPT par structure	" " 5
I-3 Répartition des titulaires par action LOLF au 31/12/2015	" " 6
I-4 Répartition des enseignants-chercheurs par discipline au 31/12/2015	" " 6
I-5 Missions ne décomptant pas des plafonds d'emplois.	" " 7

## II. Démographie

II-1 Répartition par sexe des agents	page 8
II-2 Répartition par âge des personnels titulaires	" " 9
II-3 Pyramides des âges des personnels titulaires	" " 9
II-4 Répartition par âge des personnels contractuels	" " 9

## III. Promotions / Mouvements

III-1 Promotions	page 10
III-2 Mouvements enseignants	" " 10
III-3 Mouvements BIATSS	" " 10

## IV- Conditions de travail

IV-1 Répartition des absences pour raisons médicales des titulaires	" " 12
IV-2 Répartition des absences pour raisons médicales des contractuels	" " 12

## V - Rémunérations

V-1 Dépenses de masse salariale	page 13
V-2 Evolution des heures complémentaires	" " 14
V-3 Part des dépenses de masse salariale dans le budget total de l'ENSCR	" " 14

## VI - Temps de travail des personnels BIATSS

VI-1 Congés non soldés	page 15
VI-2 CET	" " 15

## VII - Formation continue des personnels

VII-1 Personnels enseignants	page 15
VII-2 Personnels BIATSS	" " 16

## VIII - Action sociale

page 17

## IX - Hygiène et Sécurité

page 18

## Lexique

page 19

## I. Effectifs

### I-1 Décompte général des Equivalents Temps Plein Travaillés (ETPT)

Sources : fichiers KX - requêtes actualisées au 14/01/2016

Emplois au 31/12/2015 après transformations 2015 et selon plafonds votés au BR2

Emplois Etat - "Plafond 1"					
Type population	ETPT 2012	ETPT 2013	ETPT 2014	ETPT 2015	Emplois
Professeurs des Universités	12,00	12,00	12,00	12,00	12
Maîtres de Conférences	14,98	15,77	16,18	17,00	17
Professeurs Agrégés	6,67	6,33	7,00	6,92	7
Professeurs Certifiés	3,00	3,00	3,00	3,00	3
ATER	1,66	1,00	0,67	1,00	1
IGR	1,00	1,00	1,00	1,25	2
IGE	7,27	7,30	8,55	8,22	9
ASI	4,63	4,53	3,83	2,92	3
TCH RF	7,91	7,96	7,68	6,83	11
ATRF	3,00	3,00	3,33	4,07	4
AAE	0,00	0,00	0,00	0,17	1
SAENES	2,67	2,00	1,75	1,00	1
ADJAENES	2,67	2,00	2,00	1,83	2
Contractuels BIATS	3,33	3,67	2,92	9,64	6
<b>Total Titre 2 - Etat</b>	<b>70,79</b>	<b>69,56</b>	<b>69,91</b>	<b>75,85</b>	<b>79</b>

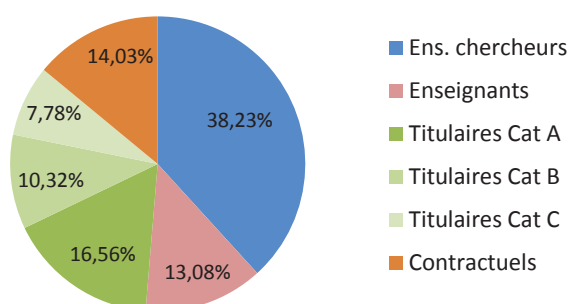
#### Remarque importante : passage aux RCE au 01/01/2015

De 2011 à 2014, seuls les agents contractuels sur emplois vacants étaient comptabilisés sous plafond Etat. (emplois inscrits au programme 150 - titre 2)

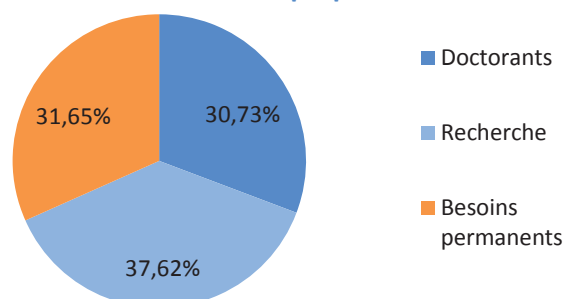
En 2015, sont inclus sous plafond Etat, tous les emplois notifiés par le ministère (inclus les emplois financés précédemment dans la DGF et comptabilisés sur ressources propres de 2011 à 2014, ATER et BIATSS)

Emplois sur ressources propres - "Plafond 2"					
Type population	ETPT 2012	ETPT 2013	ETPT 2014	ETPT 2015	Emplois
ATER (DGF)	1,00	0,92	0,60	0,00	0
Doctorants contractuels	14,33	12,42	7,33	7,67	9
Contractuels hors rech. (DGF)	5,30	2,92	2,37	0,00	0
Contractuels hors rech.	1,00	6,21	9,25	6,90	8
Contractuels recherche	11,71	12,10	12,55	9,39	13
Apprentis	1,16	1,58	1,00	1,00	1
<b>Total Titre 3</b>	<b>34,50</b>	<b>36,15</b>	<b>33,10</b>	<b>24,96</b>	<b>31</b>

Répartition effectifs sous plafond Etat



Répartition contractuels sur ressources propres



## Quelques mots...

➤ **Les effectifs sont restés stables en 2015 par rapport à 2014 au niveau des enseignants titulaires.**

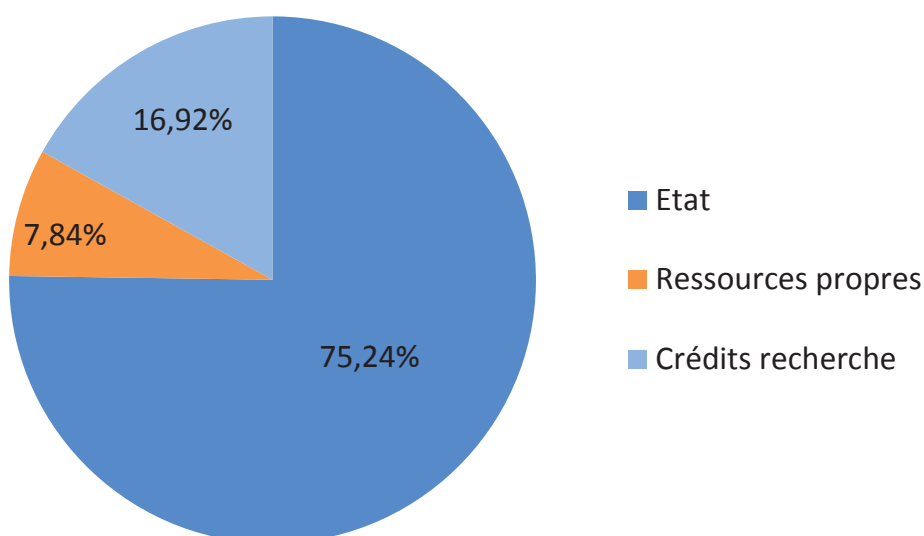
➤ La consommation en ETPT est en **diminution chez les titulaires BIATSS (moins 6,57%)**, mais elle ne reflète pas la situation au 31/12/2015 car **l'établissement a ouvert plusieurs concours dont les lauréats ont été nommés tardivement**. Au final, il y a **deux agents titulaires de plus en fin d'exercice par rapport au début de l'année**.

➤ **L'établissement ayant fait le choix de la stabilité au niveau de ses besoins permanents**, la consommation en ETPT pour **les agents contractuels** est donc en hausse dans les mêmes proportions mais les effectifs non titulaires sont, au final, **en baisse de deux agents à la clôture de l'exercice**.

➤ Les effectifs des **doctorants contractuels** se sont stabilisés au niveau de la consommation des ETPT. Cependant, **seulement six agents sont encore sous contrat au 31/12/2015**.

➤ La consommation en ETPT pour **les contractuels recherche** est en net recul (moins 25 %) mais les effectifs en fonction simultanément dans les laboratoires se sont stabilisés (environ 10 agents mensuellement en 2015). **Cela traduit une baisse de la durée des contrats de travail mais pas une baisse du nombre de contrats de recherche signés ou d'agents recrutés dans ce cadre précis**.

## Répartition des effectifs par source de financement



## I-2 Décompte des Equivalents Temps Plein Travaillés (ETPT) par structure (\*)

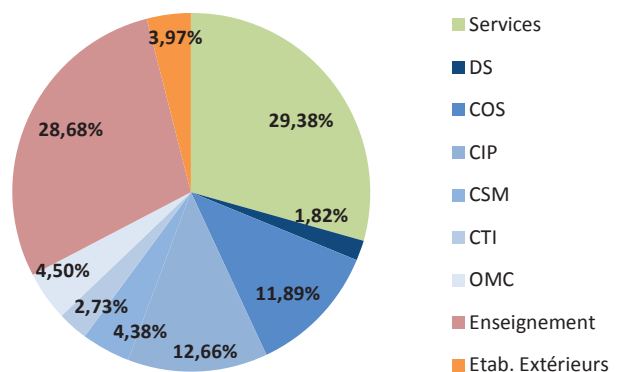
(Sources : fichiers KX, Winpaie, Harpege - requêtes actualisées au 18/01/2016)

Type population	Services supports	Direction scientifique	Equipe COS	Equipe CIP
PR	1,00	-	2,00	1,50
MCF	-	-	2,00	3,00
PRAG	-	-	-	-
PRCE	-	-	-	-
ATER	-	-	-	-
Doctorants contractuels	-	-	1,90	2,77
BIATSS - Cat A	5,90	-	1,30	1,66
BIATSS - Cat B	3,26	0,83	-	-
BIATSS - Cat C	5,57	-	-	-
Contractuels hors recherche	12,88	1,00	-	1,33
Contractuels recherche	-	-	4,79	2,50
Apprentis	1,00	-	-	-
<b>Total</b>	<b>29,61</b>	<b>1,83</b>	<b>11,99</b>	<b>12,76</b>

Type population	Equipe CSM	Equipe CTI	Equipe OMC	Enseignement
PR	1,00	0,50	0,50	5,50
MCF	2,00	0,50	1,00	8,50
PRAG	-	-	-	6,92
PRCE	-	-	-	3,00
ATER	-	-	-	-
Doctorants contractuels	1,00	1,00	1,00	-
BIATSS - Cat A	-	-	0,70	-
BIATSS - Cat B	0,08	-	-	3,66
BIATSS - Cat C	-	-	-	0,33
Contractuels hors recherche	0,33	-	-	1,00
Contractuels recherche	-	0,75	1,34	-
Apprentis	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4,41</b>	<b>2,75</b>	<b>4,54</b>	<b>28,91</b>

Type population	Etab. Extérieurs
PR	-
MCF	-
PRAG	-
PRCE	-
ATER	1,00
Doctorants contractuels	-
BIATSS - Cat A	3,00
BIATSS - Cat B	-
BIATSS - Cat C	-
Contractuels hors recherche	-
Contractuels recherche	-
Apprentis	-
<b>Total</b>	<b>4,00</b>

Répartition des effectifs par structure



(\*) Enseignants-chercheurs et ATER affectés à 50% dans leur équipe et 50% enseignement.

Les personnels affectés dans les établissements extérieurs sont des mises à disposition (SATT, UR1)

### I-3 Répartition des titulaires par action LOLF en ETP au 31/12/2015

(Source : Harpege - requête actualisée au 18/01/2016)

Action	Enseignants-chercheurs	Enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	BIATSS	Total
102 (Formation initiale niveau master)	14,00	10,00	7,00	<b>31,00</b>
105 (Bibliothèques et documentation)	-	-	1,00	<b>1,00</b>
108 (Recherche universitaire en chimie)	14,00	-	3,00	<b>17,00</b>
114 (Immobilier)	-	-	3,70	<b>3,70</b>
115 (Pilotage établissement)	1,00	-	13,00	<b>14,00</b>
			<b>Total</b>	<b>66,70</b>

#### Supports vacants :

2 IGE (1 détachement et 1 CLD)

1 ASI (réhaussement IGE pour concours 2016)

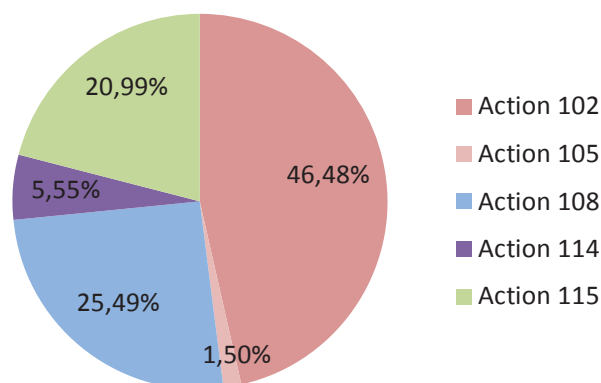
1 TCH

1 ADJENES (transformation ATRF au 01/09/2016)

#### Mises à disposition :

1 ETP (DSI de l'Université de Rennes 1),

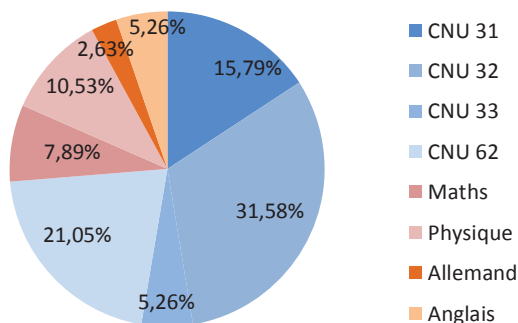
2 ETP (SATT)



### I-4 Répartition des enseignants et enseignants-chercheurs par discipline

(Source : Harpege - requête actualisée au 18/01/2016 - Observation au 31/12/2015)

Section ou discipline	PR	MCF	PRAG	PRCE
31 Chimie théorique, Physique, analytique (CNU)	3	3	-	-
32 Chimie Organique, minérale, industrielle (CNU)	5	7	-	-
33 Chimie des matériaux (CNU)	-	2	-	-
62 Energie, génie des procédés (CNU)	4	4	-	-
1300 Mathématiques (2nd degré)	-	-	3	-
1500 Physique-Chimie (2nd degré)	-	-	4	-
0421 Allemand (2nd degré)	-	-	-	1
0422 Anglais (2nd degré)	-	-	-	2



## I-5 Missions ne décomptant pas des plafonds d'emplois

### Les missions d'enseignement des doctorants contractuels

(Source : bureau de gestion)

Discipline	Doctorants ENSCR	Doctorants UR1	Total
Chimie générale	1	1	2
Chimie organique	1	2	3
Chimie inorganique	1	0	1
Chimie théorique	0	2	2
Physique	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>

L'ENSCR offre la possibilité à des doctorants d'assurer une mission annuelle d'enseignement de 64h équivalent TD, donnant droit à un complément de rémunération. Depuis la rentrée 2015, elle finance ainsi **huit missions dont trois sont attribuées à des agents de l'école et cinq autres à des doctorants de l'Université de Rennes 1.**

### Les contrats étudiants

(Source : bureau de gestion)

Nature tutorat	Nb étudiants	Nb heures	Nb heures / Etudiant
Centre de documentation	7	212	30,29
TICE	10	100	10,00
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>312</b>	<b>18,35</b>

L'ENSCR offre la possibilité à certains de ses élèves d'assurer, contre rémunération, une **mission ponctuelle de tutorat** aussi bien au niveau du centre de documentation que dans le cadre du développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE).

### Les chargés d'enseignement extérieurs

(Source : bureau de gestion)

Discipline	Nb intervenants	Nb heures (Eq. TD)	HETD/intervenant
Chimie	32	749	23,41
Culture gén. et com.	3	173	57,67
Economie, Droit, Gestion	7	218	31,14
Environnement	7	88	12,57
Langues et FLE	7	466	66,57
Mathématiques	4	112	28,00
Physique	3	58	19,33
Informatique	1	58	58,00
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>1 922</b>	<b>30,03</b>

Chaque année, **pour pourvoir à l'intégralité des enseignements**, aussi bien en cycles préparatoires qu'au niveau du cycle ingénieur, l'ENSCR recrute des **chargés d'enseignement extérieurs** pour intervenir en complément du service statutaire de ses enseignants titulaires, de leurs heures complémentaires et des missions d'enseignement attribuées aux doctorants.



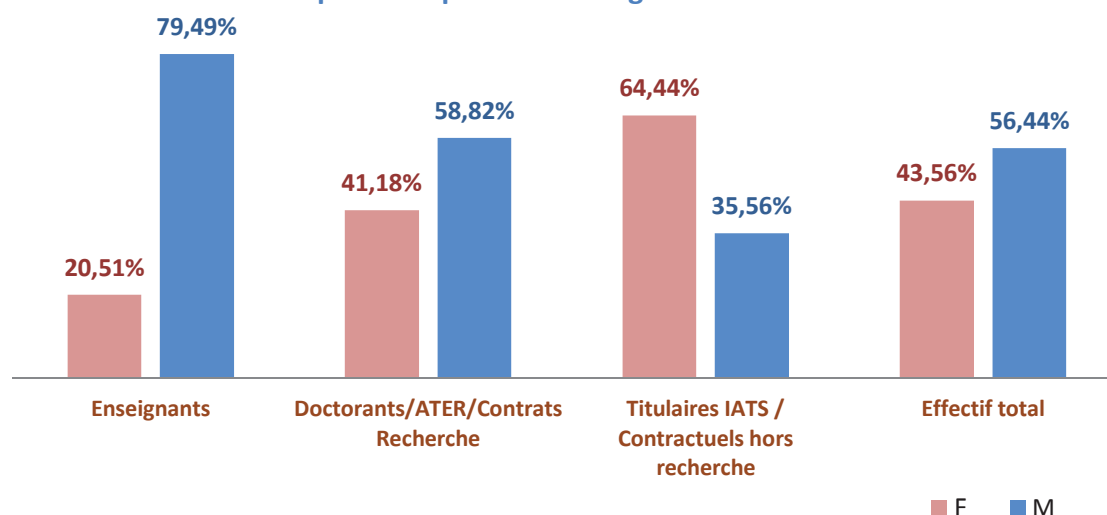
## II. Démographie (au 31/12/2015)

### II-1 Répartition par sexe des agents

(Source : Harpege - requête actualisée au 18/01/2016 - Observation au 31/12/2015)

Type de population	Féminin	Masculin
Professeurs des Universités	2	10
Maîtres de Conférences	5	12
PRAG, PRCE	1	9
<b>Sous total enseignants titulaires</b>	<b>8</b>	<b>31</b>
BIATSS - Catégorie A	5	7
BIATSS - Catégorie B	9	2
BIATSS - Catégorie C	4	1
<b>Sous total IATS titulaires</b>	<b>18</b>	<b>10</b>
Doctorants	4	2
ATER	0	1
Contractuels Recherche	3	7
Contractuels hors recherche	11	5
Apprentis	0	1
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>57</b>
<b>Effectif total</b>	<b>101</b>	

#### Répartition par sexe des agents de l'ENSCR



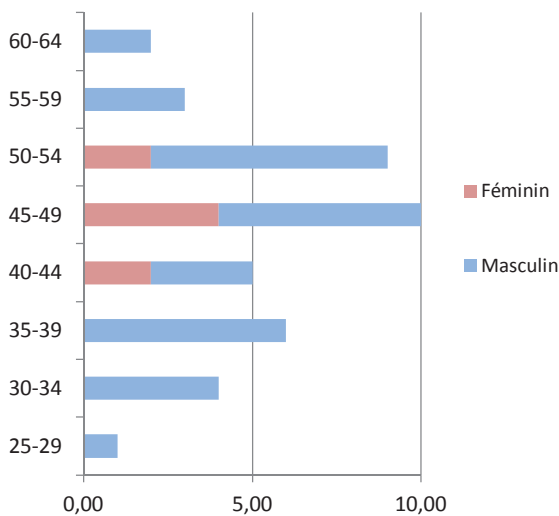
## II-2 Répartition par âge des personnels titulaires

(Source : Harpege - requête actualisée au 19/01/2016 - Observation au 31/12/2015)

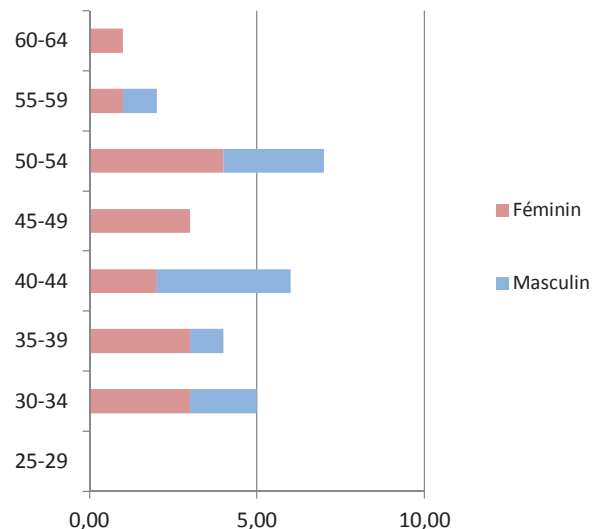
Type population	- 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	+60 ans
Professeurs des Universités	-	1	5	4	2
Maîtres de Conférences	-	6	8	3	-
PRAG	-	3	2	2	-
PRCE	-	-	-	3	-
<b>Sous total enseignants</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>2</b>
IGR	-	1	1	-	-
IGE	-	2	2	4	-
ASI	-	-	1	1	-
TCH	-	5	2	3	-
ATRF	-	-	2	1	1
SAENES	-	-	1	-	-
ADJAENES	-	-	-	1	-
<b>Sous total BIATSS</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>1</b>
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>3</b>

## II-3 Pyramide des âges des personnels titulaires

Pyramide des âges des enseignants



Pyramide des âges des BIATSS



## II-4 Répartition par âge des personnels contractuels

(Source : Harpege - requête actualisée au 19/01/2016 - Observation au 31/12/2015)

Type population	- 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	+60 ans
ATER	1	-	-	-	-
Doctorants	6	-	-	-	-
<b>Sous total enseignants</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Contractuels hors recherche	7	5	1	3	-
Contractuels recherche	9	1	-	-	-
Apprentis	1	-	-	-	-
<b>Sous total BIATSS</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

### III. Promotions / Mouvements

#### III-1 Promotions

(Source : Harpege - requête actualisée au 20/01/2016 - Observation du 01/01/2015 au 31/12/2015)

Type promotion	Enseignants			BIATSS	
	PR	MCF	2nd degré	ITRF	AENES
Concours	-	-	-	2	-
Avancement de corps	-	-	-	2	-
Avancement de grade	3	-	1	1	-
Promotions hors ENSCR	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

#### III-2 Mouvements des personnels enseignants

(Source : Harpege - requête actualisée au 20/01/2016 - Observation du 01/01/2015 au 31/12/2015)

Type population	Départs				
	Mutation	Retraite	Détachement	Disponibilité	Démission
Professeurs des Universités	-	-	-	-	-
Maîtres de Conférences	-	-	-	-	-
PRAG	-	-	-	-	-
PRCE	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Type population	Arrivées				
	Concours	Réintégrat.	Détachement	Handicap	Mutation
Professeurs des Universités	-	-	-	-	-
Maîtres de Conférences	-	-	-	-	-
PRAG	-	-	-	-	-
PRCE	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### III-3 Mouvements des personnels BIATSS

(Source : Harpege - requête actualisée au 20/01/2016 - Observation du 01/01/2015 au 31/12/2015)

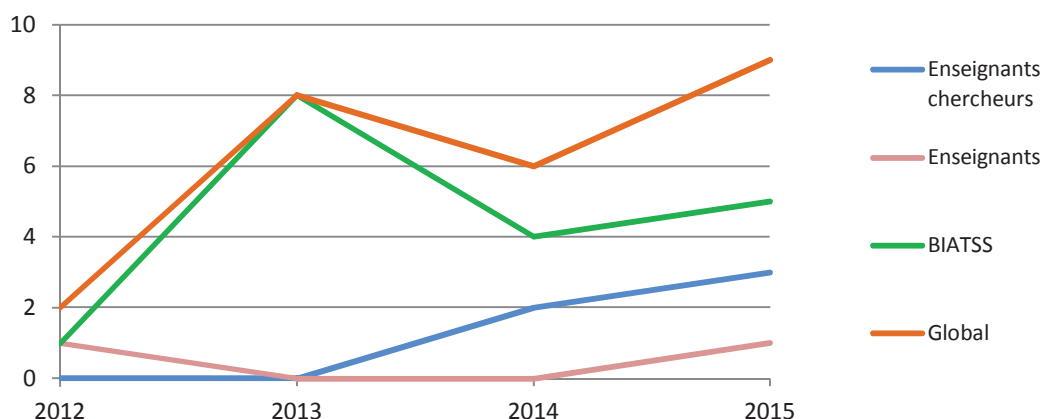
Type population	Départs				
	Mutation	Retraite	Détachement	Disponibilité	Démission
Titulaire cat A	-	1	1	-	-
Titulaire cat B	-	-	1	-	-
Titulaire cat C	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Type population	Arrivées				
	Concours	Réintégrat.	Détachement	Handicap	Mutation
Titulaire cat A	-	-	-	-	1
Titulaire cat B	-	-	-	-	-
Titulaire cat C	-	-	-	-	-
Contractuel ENSCR	2	-	-	-	-
Contractuel autres	1	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

## Quelques mots...

- **L'année 2015 aura été particulièrement riche en promotions obtenues par les agents de l'école.** Elles sont au nombre de neuf : trois Professeurs des Universités ont obtenu un changement de grade par le biais de la campagne annuelle soumise à l'avis du CNU, un enseignant certifié a obtenu la hors classe, deux titulaires BIATSS ont été promus dans le corps supérieur en tant que lauréats d'un concours interne, deux autres ont obtenu leur promotion de corps par liste d'aptitude et un agent a obtenu une promotion de grade par le biais de l'examen professionnel.
- **A ces promotions, il convient d'ajouter deux stabilisations :** la titularisation d'un agent contractuel de l'école par le biais d'un recrutement réservé "Sauvadet" en tant qu'adjoint technique et celle d'un autre agent contractuel de l'établissement par le biais d'un concours externe de technicien (statut de stagiaire pendant un an).
- **Enfin, un autre emploi a été pourvu par concours externe et a permis la stabilisation d'un ancien agent contractuel de l'Université de Rennes 1.**
- **L'ensemble de ces promotions et arrivées attestent du dynamisme et de la compétence une nouvelle fois reconnue de nos équipes, enseignantes, administratives et techniques.** Cependant, la contre partie évidente **est une forte augmentation prévisible du GVT solde en 2016 avec un impact sur les dépenses de masse salariale.**
- **L'année 2014 avait été marquée par de nombreux départs de titulaires BIATSS.** L'établissement a donc, en 2015 et de manière très exceptionnelle, ouvert de nombreux recrutements BIATSS : deux concours internes, deux concours externes et deux recrutements Sauvadet (un seul fructueux). Après cette campagne de recrutements et suite aux résultats favorables obtenus au moment des listes d'aptitude et examens professionnels, **l'ENSCR est aujourd'hui très proche, en terme d'emplois, de l'organigramme cible supposé lui permettre d'assurer parfaitement l'intégralité de ses missions.**

### Evolution des promotions corps/grades



## IV. Conditions de travail

### IV-1 Absences des titulaires pour raisons médicales

(Source : Harpege - requête actualisée au 20/01/2016 - Observation du 01/01/2015 au 31/12/2015)

Type population	COM		CLM		CLD		Maternité		Totaux	
	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)
Professeurs des Universités	3	41	0	0	0	0	0	0	3	41
Maîtres de Conférences	3	24	0	0	0	0	0	0	3	24
PRAG	4	15	0	0	0	0	0	0	4	15
PRCE	2	12	0	0	0	0	0	0	2	12
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>92</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>92</b>

Type population	COM		CLM		CLD		Maternité		Totaux	
	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)
BIATSS - Cat A	3	9	0	0	1	365	1	112	5	486
BIATSS - Cat B	1	80	0	0	0	0	0	0	1	80
BIATSS - Cat C	2	10	0	0	0	0	0	0	2	10
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>99</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>365</b>	<b>1</b>	<b>112</b>	<b>8</b>	<b>576</b>

COM : Congé ordinaire de maladie

CLM : Congé Longue Maladie

CLD : Congé Longue Durée

Durée moyenne des COM - BIATSS  
16,50

Durée moyenne des COM - Enseignants  
7,67

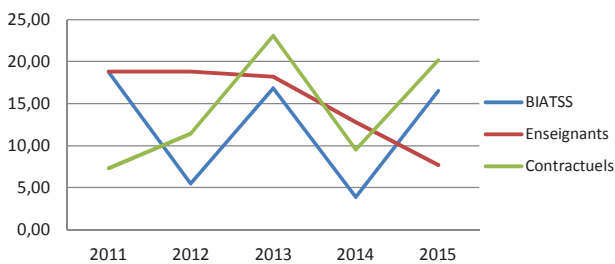
### IV-2 Absences des contractuels pour raisons médicales

(Source : Harpege - requête actualisée au 20/01/2016 - Observation du 01/01/2015 au 31/12/2015)

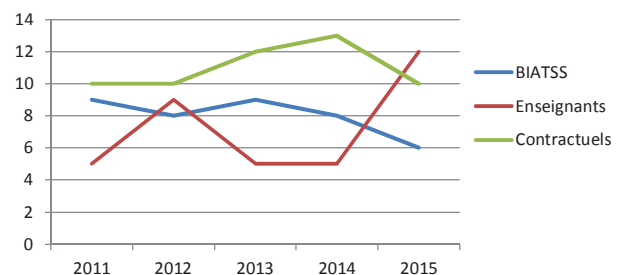
Type population	Congé mal. non tit.		Congé grave maladie		Maternité		Totaux	
	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)
ATER	0	0	0	0	0	0	0	0
Doctorants	0	0	0	0	0	0	0	0
Contractuels hors recherche	8	177	0	0	1	112	9	289
Contractuels recherche	2	25	0	0	0	0	2	25
Apprentis	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>202</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>112</b>	<b>11</b>	<b>314</b>

Durée moyenne des congés maladie  
20,20

Evolution des durées moyennes des congés maladie (en j)



Evolution du nombre d'agents ayant bénéficié de congés



#### Quelques mots...

➤ L'évolution de la durée moyenne des arrêts maladie est trop fluctuante pour pouvoir dégager des tendances sur plusieurs années.

➤ **Nous pouvons cependant noter que s'agissant des enseignants, la durée moyenne des arrêts est dans une décroissance continue depuis 4 ans alors même que le nombre de personnes ayant bénéficié d'un congé est lui, en forte augmentation sur l'année 2015. La tendance serait donc à plus d'arrêts mais moins longs.**

➤ La tendance serait strictement l'inverse en 2015 pour les personnels BIATSS et les contractuels, à savoir beaucoup moins d'arrêts de travail déposés, mais une majorité d'arrêts prolongés.

➤ **Au niveau des accidents de travail : Un accident du travail déclaré en 2015. Cet accident a généré un arrêt de travail prolongé (2 mois et demi).**

➤ **Deux agents (ATRF et CDI catégorie C) bénéficient d'une modalité de service pour un travail à temps partiel (70%).**

## V. Rémunérations

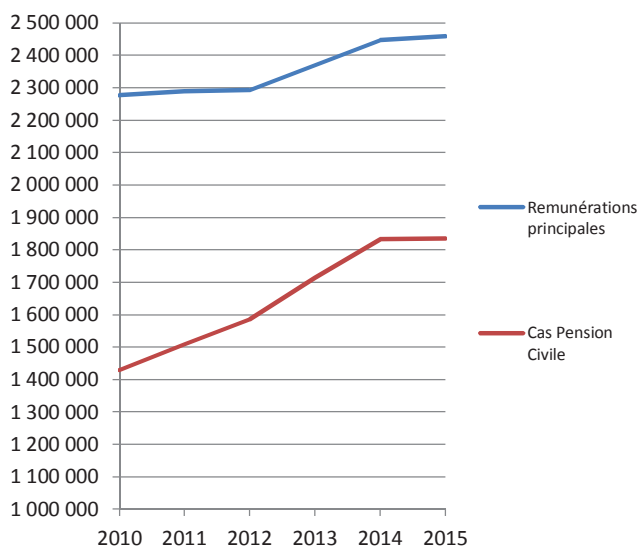
### V-1 Dépenses de masse salariale

(Source : fichiers KX - requêtes actualisées au 20/01/2016)

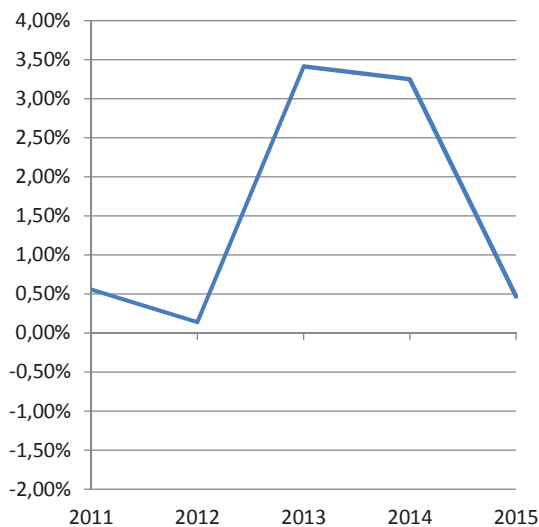
Type dépenses	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Rémunérations principales</b>	<b>3 232 034</b>	<b>3 198 514</b>	<b>3 294 296</b>	<b>3 273 242</b>	<b>3 238 011</b>
<i>dont titulaires</i>	2 288 349	2 291 529	2 369 599	2 446 514	2 458 058
<i>dont contractuels</i>	943 685	906 985	924 697	826 728	779 953
<b>Indemnités et rémunérations accessoires</b>	<b>457 433</b>	<b>535 850</b>	<b>467 000</b>	<b>495 803</b>	<b>529 097</b>
<b>Cotisations patronales</b>	<b>2 335 687</b>	<b>2 414 022</b>	<b>2 556 462</b>	<b>2 658 345</b>	<b>2 652 750</b>
<i>dont CAS Pension civile</i>	1 508 847	1 586 122	1 713 527	1 832 038	1 841 344
<b>Prestation sociales</b>	<b>7 770</b>	<b>11 114</b>	<b>10 210</b>	<b>10 770</b>	<b>9 304</b>
<b>Total</b>	<b>6 032 924</b>	<b>6 159 500</b>	<b>6 327 968</b>	<b>6 438 160</b>	<b>6 429 162</b>

**Remarque importante** : Les dépenses de 2011 à 2014 résultent de la consolidation des données issues des deux budgets, celui de l'Etat et celui de l'établissement. L'année 2015 est la première année aux RCE avec un budget unique.

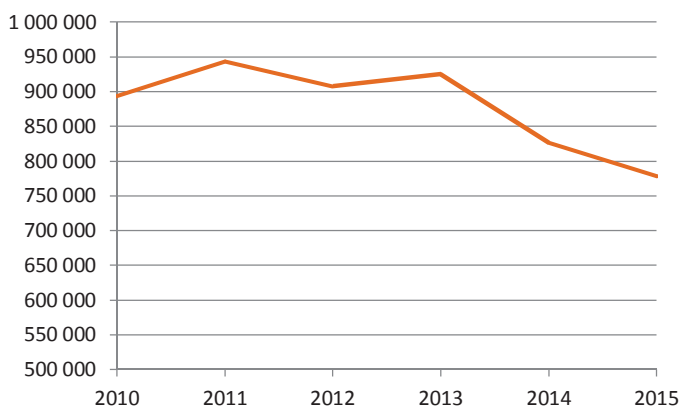
Evolution des rémunérations principales des titulaires (en €)



Evolution du GVT solde



Evolution des rémunérations principales des contractuels (en €)



## Quelques mots...

➤ **Les dépenses de masse salariale sont restées stables en 2015**, par rapport à 2014 (diminution globale des dépenses d'environ 9 000 €).

➤ On note cependant une **légère hausse des rémunérations principales des titulaires**, de l'ordre de 12 000 €, soit un **GVT solde de 0,47%** conforme à ce qui était attendu. Ce chiffre tient compte d'une **hausse significative pour les enseignants** dont l'effectif est resté stable et d'une **baisse assez forte sur les BIATSS**, liée aux départs de l'année 2014. **En coût chargé, l'impact du GVT solde 2015 est d'environ 22 000 €.**

➤ **Les dépenses liées aux contrats de recherche sont en forte baisse** (- 113 000 €) alors que **les rémunérations des doctorants contractuels se sont satbilisées** (+ 7 000 €).

➤ **Les rémunérations des contractuels hors recherche recrutés pour des besoins permanents sont en hausse** (+ 68 000 €). Pas de nouveaux besoins créés mais des emplois de titulaires pourvus par des contractuels suite aux départs de 2014.

➤ **Les dépenses liées aux heures complémentaires sont en légère baisse** (- 6 000 €).

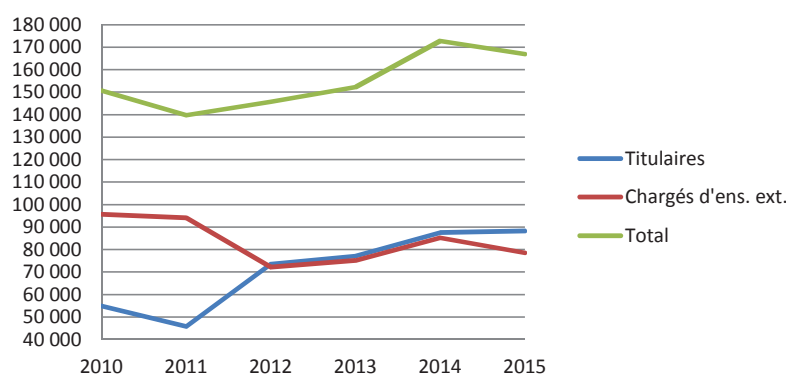
➤ **L'indemnitaire BIATSS est en hausse** suite à la revalorisation indemnitaire RCE du 01/01/2015 et la mesure indemnitaire exceptionnelle pour les contractuels (+ 22 000 €).

## V-2 Evolution des heures complémentaires

(Sources : fichiers KX, Winpaie - requêtes actualisées au 21/01/2016)

Types heures	2012		2013		2014		2015	
	Nb heures	Montant brut	Nb heures	Montant brut	Nb heures	Montant brut	Nb heures	Montant brut
Titulaires	1 800	73 638	1 885	77 141	2 139	87 515	2 159	88 325
Chargés d'enseignement ext.	1 764	72 169	1 837	75 156	2 085	85 302	1 922	78 622
<b>Total</b>	<b>3 564</b>	<b>145 807</b>	<b>3 722</b>	<b>152 297</b>	<b>4 224</b>	<b>172 817</b>	<b>4 081</b>	<b>166 947</b>

Evolution des dépenses pour heures complémentaires



## V-3 Part des dépenses de masse salariale dans le budget de l'ENSCR (hors dépenses d'investissement)

	2012	Simulation RCE 2012	2013	Simulation RCE 2013	2014	Simulation RCE 2014	2015
Dépenses masse salariale budget ENSCR	1 417 804	6 159 500	1 453 774	6 327 969	1 374 259	6 438 160	6 429 162
Dépenses fonctionnement + personnel	3 926 245	8 667 941	4 055 626	8 929 821	4 042 865	9 106 766	9 035 758
<b>En %</b>	<b>36,11%</b>	<b>71,06%</b>	<b>35,85%</b>	<b>70,86%</b>	<b>33,99%</b>	<b>70,70%</b>	<b>71,15%</b>

**Stabilité sur trois exercices, aux alentours de 71% du budget global de l'ENSCR hors dépenses d'investissement**

## VI. Temps de travail des personnels BIATSS

La nouvelle circulaire horaires et congés des personnels BIATSS est entrée en vigueur le premier septembre 2014. L'année universitaire 2014/2015 est donc l'occasion de fournir un premier bilan de son application. Elle avait été rédigée pour atteindre deux objectifs : une plus grande équité entre les agents et réduire le recours à la monétisation des jours de congé épargnés sur les comptes "épargne temps", conformément à une directive interministérielle sur le sujet.

### Méthodologie du tableau de bord "Situation des congés non soldés"

1 ETP représente une durée de travail hebdomadaire de 37h30 et 49 jours de congés payés.

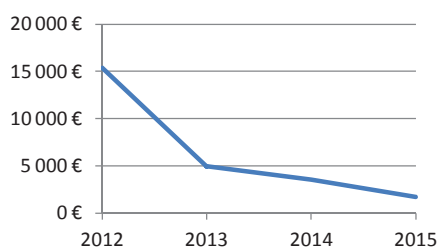
A la fin de la dernière année universitaire, sont comptabilisés pour chaque agent en fonction sur des besoins permanents, les jours de congés non soldés augmentés de la conversion du nombre d'heures supplémentaires capitalisées et non récupérées à la fin de l'exercice.

### Situation des congés non soldés (en nombre d'agents)

(Source : bureau de gestion)

Catégories	0 - 5 jours	6 - 10 jours	11 - 15 jours	plus de 15 jours
Titulaires - Catégorie A	1	2	3	4
Titulaires - Catégorie B	4	2	1	3
Titulaires - Catégorie C	2	1	1	1
Contractuels besoins permanents - Cat A	2	1	0	1
Contractuels besoins permanents - Cat B	3	0	2	0
Contractuels besoins permanents - Cat C	2	2	1	1
<b>Total en nombre d'agents</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
<b>En % des effectifs permanents</b>	<b>35,00%</b>	<b>20,00%</b>	<b>20,00%</b>	<b>25,00%</b>

### Evolution de la monétisation des jours CET



#### Précisions

**CET** : Compte Epargne Temps

**Monétisation** : Tout agent totalisant au moins 20 jours sur son CET peut prétendre à se faire indemniser, chaque année, les jours épargnés au-delà de ce seuil.

	2012	2013	2014	2015
Coût chargé des monétisations CET	15 356 €	4 966 €	3 570 €	1 739 €
Solde des jours épargnés sur les CET des agents	-	215	243	263
Nb d'agents au seuil des 20 jours épargnés	-	8	8	8

## VII. Formation continue des personnels

### VII-1 Personnels enseignants

(Source : bureau de gestion)

Type de population	Type de formation	Nb jours	Nb agents
Enseignants-chercheurs	Adaptation métier	10,7	27
	Santé, sécurité, travail	1	1
	Préparation concours	0	0
	Projet individuel	0	0
<b>Sous total Enseignants-chercheurs</b>		<b>11,7</b>	<b>28</b>
Enseignants 2nd degré	Adaptation métier	0	0
	Santé, sécurité, travail	0	0
	Préparation concours	0	0
	Projet individuel	0	0
<b>Sous total Enseignants 2nd degré</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total personnels enseignants</b>		<b>11,7</b>	<b>28</b>

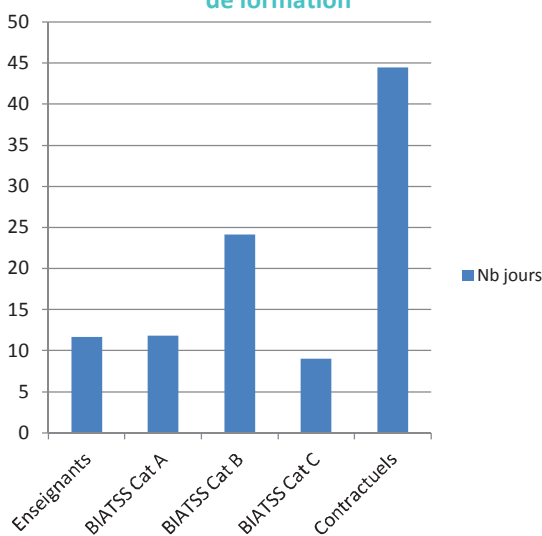


## VII-2 Personnels BIATSS

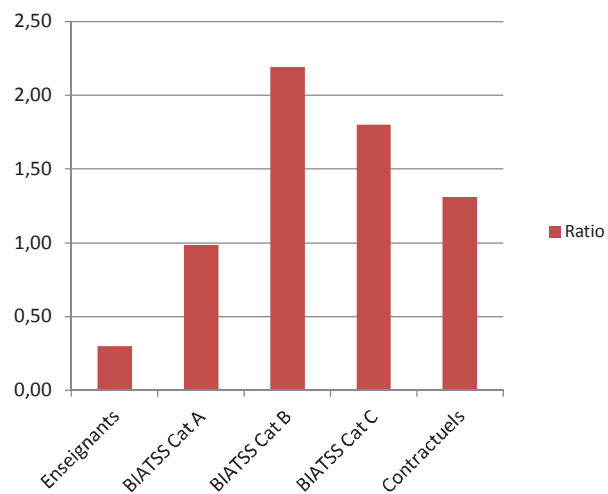
(Source : bureau de gestion)

Type de population	Type de formation	Nb de jours	Nb d'agents
BIATSS - Catégorie A	Adaptation métier	8,3	8
	Santé, sécurité, travail	3,5	3
	Préparation concours	0	0
	Projet individuel	0	0
<b>Sous total BIATSS Cat A</b>		<b>11,8</b>	<b>11</b>
BIATSS - Catégorie B	Adaptation métier	16,1	12
	Santé, sécurité, travail	6	4
	Préparation concours	2	1
	Projet individuel	0	0
<b>Sous total BIATSS Cat B</b>		<b>24,1</b>	<b>17</b>
BIATSS - Catégorie C	Adaptation métier	3	2
	Santé, sécurité, travail	6	3
	Préparation concours	0	0
	Projet individuel	0	0
<b>Sous total BIATSS Cat C</b>		<b>9</b>	<b>5</b>
Contractuels	Adaptation métier	29,5	14
	Santé, sécurité, travail	5	3
	Préparation concours	10	5
	Projet individuel	0	0
<b>Sous total Contractuels Administratifs</b>		<b>44,5</b>	<b>22</b>
<b>Total formation BIATSS</b>		<b>89,4</b>	<b>55</b>

Répartition des jours de formation



Ratio Nb jours de formation / Nb agents en activité



### Quelques mots...

➤ **L'ENSCR a financé 101 journées de formation pour ses personnels soit une augmentation de 40% par rapport à l'exercice 2014.** Ceci résulte d'une meilleure prise en compte des besoins par le biais des comptes-rendus des entretiens professionnels, d'une meilleure collaboration avec le pôle formation de la DRH de l'Université de Rennes 1 et de la mise en place d'actions ciblées, notamment en faveur des enseignants-chercheurs (formation au tutorat par exemple).

➤ **Près de la moitié des journées de formation ont été à destination des agents contractuels de l'établissement.**

➤ **A noter que l'école satisfait à ses obligations réglementaires en matière de formations dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (21 jours de formation répartis sur 14 agents) :** obtention ou recyclage pour les brevets de secouristes du travail, obtention ou recyclage pour les habilitations électriques, formation du CNRS à destination des agents de prévention des laboratoires.

## VIII. Action sociale

### La restauration CROUS

	Tarif CROUS	Participation ENSCR	Tarif agents	Nb de repas facturés (*)
INM < 355	6,51 €	2,66 €	3,85 €	137
356 < INM < 466	6,51 €	2,21 €	4,30 €	197
467 < INM < 537	6,51 €	1,11 €	5,40 €	0
538 < INM	6,51 €	0 €	6,51 €	0

(\*) Nombre de repas facturés depuis le 01/09/2015

Coût 4 mois = 799,79 €

### La convention avec l'Université de Rennes 1

#### **Les logements sociaux :**

Les personnels peuvent bénéficier de l'aide du service ASUR pour le montage de leur dossier de logements sociaux.

#### **L'aide juridictionnelle :**

Les personnels de l'ENSCR peuvent bénéficier d'une consultation avec un avocat (autre que pour un contentieux avec l'ENSCR). Le coût pour l'ENSCR est de 60 € par consultation.

#### **L'aide aux vacances des enfants :**

En fonction du quotient familial entre 50 € et 270 €. Le montant de l'aide versée est refacturée intégralement à l'ENSCR.

L'établissement n'a pas été facturé pour ces prestations en 2015

### Arbre de Noël

Spectacle et cadeaux pour les enfants de moins de 12 ans de tous les personnels de l'ENSCR.

**48 cadeaux distribués à l'occasion de l'arbre de Noël 2015**

### L'aide au transport

Remboursement partiel sous forme d'indemnité des titres de transports afférents au trajet "domicile/travail" - **Coût de l'indemnité pour remboursement transport en 2015 = 3 591 €**

### Rente viagère accident du travail

**Dernier versement, en décembre 2015, de la rente viagère (6 735 € versés annuellement) au profit d'un ancien agent de l'établissement.**

### L'association du personnel

**L'association du personnel œuvre à la création de lien social entre les agents de l'établissement .**

Elle compte **55 adhérents** au 31/12/2015.

En 2015, son **budget** était de **3 500 €**. L'ENSCR lui octroie une **subvention annuelle de 1 000 €**.

Cette année, elle a organisé deux repas (45 participants), une activité bowling (43 participants) et une sortie à l'île de Groix (37 participants). Elle a également organisé l'arbre de Noël et participé activement à l'organisation de la galette des rois.

## IX. Hygiène et Sécurité

### La médecine de prévention

*L'ENSCR a signé une convention avec le SMUT de l'Université de Rennes 1 pour satisfaire à ses obligations en matière de médecine de prévention. Les agents de l'établissement sont répartis en deux catégories : les agents en suivi renforcé (exposés à des risques particuliers ou dont l'état de santé impose un suivi régulier) et les agents en suivi quinquénel.*

*Au 31/12/2015, **35 agents étaient en suivi quinquénel et 66 agents étaient en suivi médical renforcé.** Pour ces derniers, la visite médicale doit être annuelle et est complétée par diverses analyses complémentaires.*

*A noter toutefois que l'Université de Rennes 1 est confrontée à la **pénurie des médecins du travail.** Un seul médecin est en poste contre trois prévus pour un fonctionnement optimal du SMUT. **38 visites ont été effectuées pour des agents de l'ENSCR en 2015 avec d'inévitables retards pris dans la périodicité réglementaire pour la surveillance médicale renforcée.***

### Secouristes du travail et agents de prévention

*L'établissement compte **dix sauveteurs secouristes du travail** parmi ses agents. **Cinq d'entre-eux ont suivi un recyclage en 2015.***

***Six agents de l'école sont missionnés pour être agents de prévention** au niveau des équipes de recherche et des salles de TP. Ils forment et informent les professionnels et les élèves en matière de sécurité, conseillent les responsables d'équipe et vérifient les éléments de sécurité des laboratoires. En 2015, **cinq d'entre-eux et l'ingénieur hygiène et sécurité de l'établissement ont suivi une formation sur les risques chimiques** (formation du CNRS).*

### Actions de prévention

***Inspections générales planifiées (IGP) :** Les cinq équipes de recherche ont été visitées en 2015.*

***Deux personnels de l'atelier ont été formés et ont obtenu l'habilitation électrique "personnel électricien".** Trois agents de l'établissement sont titulaires de cette habilitation.*

***Onze accueils "sécurité"** ont été dispensés aux nouveaux agents.*

***Installation d'une nouvelle centrale de traitement d'air** qui améliore la compensation sur les niveaux 0 et 1 du bâtiment C.*

***Changement de l'extraction de la réserve COS du bâtiment C.***

## LEXIQUE

<b>AAE :</b>	<i>Attaché d'Administration de l'Etat</i>
<b>ADJAENES :</b>	<i>Adjoint Administratif (AENES)</i>
<b>AENES :</b>	<i>(Statut) Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur</i>
<b>ASI :</b>	<i>Assistant Ingénieur (ITRF)</i>
<b>ATER :</b>	<i>Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche</i>
<b>ATRF :</b>	<i>Adjoint Technique (ITRF)</i>
<b>CAS pension civile</b>	<i>Compte d'Affectation Spécial Pension Civile (cot. pat. retraite des fonctionnaires)</i>
<b>CLD :</b>	<i>Congé Longue Durée (titulaires)</i>
<b>CLM :</b>	<i>Congé Longue Maladie (titulaires)</i>
<b>COM :</b>	<i>Congé Ordinaire de Maladie (titulaires)</i>
<b>DGF :</b>	<i>Dotation Globale de Fonctionnement</i>
<b>ETP :</b>	<i>Equivalent temps plein ou équivalent temps plein emploi (ETPE). Se calcule à une date donnée.</i>
<b>ETPF :</b>	<i>Equivalent temps plein financier. Se calcule à une date donnée. Tient compte des règles de rémunération des temps partiels.</i>
<b>ETPR :</b>	<i>Equivalent temps plein rémunéré. Se calcule sur une durée. Tient compte des règles de rémunération des temps partiels.</i>
<b>ETPT :</b>	<i>Equivalent temps plein travaillé, se calcule sur une durée. (mensuellement, annuellement)</i>
<b>GVT :</b>	<i>Glissement Vieillesse Technicité. Mesure les évolutions de l'indice moyen rémunéré des titulaires . Indicateur important pour prévoir les évolutions des dépenses (masse salariale).</i>
<b>BIATSS :</b>	<i>Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé</i>
<b>IGE :</b>	<i>Ingénieur d'Etude (ITRF)</i>
<b>IGR :</b>	<i>Ingénieur de Recherche (ITRF)</i>
<b>ITRF :</b>	<i>(Statut) Ingénieurs Technicien de Recherche et de Formation</i>
<b>LOLF :</b>	<i>Loi organique relative aux lois de finance</i>
<b>MCF :</b>	<i>Maître de Conférences</i>
<b>PR :</b>	<i>Professeur des Universités</i>
<b>PRAG :</b>	<i>Professeur Agrégé</i>
<b>PRCE :</b>	<i>Professeur Certifié</i>
<b>RCE :</b>	<i>Responsabilités et Compétences Elargies en matière de gestion des établissements d'enseignement supérieur.</i>
<b>SAENES :</b>	<i>Secrétaire Administrative (AENES)</i>
<b>TCH :</b>	<i>Technicien (ITRF)</i>